

19 octobre 2011

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, prépare l'avenir et met en œuvre de nouvelles actions en matière de prévention

Les délibérations présentées par le Président François Dagnaud au Comité du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, ont été approuvées à l'unanimité ce mercredi 12 octobre. Plusieurs actions du plan du Syctom « Métropole Prévention Déchets 2010-2014 », voté en décembre dernier, ont démarré, notamment en faveur du compostage domestique et de l'éco-conception. Grâce à une gestion rigoureuse, la situation financière du Syctom permet de limiter l'augmentation de la redevance à 1,5% de 2012 à 2014, tout en anticipant sur les investissements à venir.

Eviter la production de déchets

Grand projet pour petits gestes : 50 000 composteurs en 2014

Pour que ses collectivités adhérentes puissent proposer à leurs habitants des pratiques de compostage de qualité adaptées à leurs besoins, le Syctom a préparé un dispositif d'accompagnement très complet.

Les modes de compostage envisageables sont : le compostage en pavillon, le lombricompostage et le compostage collectif en pied d'immeuble ou dans les établissements publics.

Le Syctom initie avec les collectivités volontaires un partenariat qui porte sur la mise à disposition du matériel de compostage, la formation, la communication, le suivi annuel et les aspects administratifs et financiers, afin de les aider à développer leurs opérations de compostage. Ce programme est en phase-test auprès de 6 collectivités (2 000 composteurs distribués dès le mois d'octobre) avant d'être déployé auprès de l'ensemble des adhérents grâce à / au travers de deux campagnes de distribution annuelles.

Création du « Concours Design Zéro Déchet », pour encourager l'éco-conception

C'est dès la conception d'un produit que l'on peut le mieux éviter la production de déchet. Le Syctom crée un concours ouvert à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Ile-de-France. Il s'agit d'explorer avec les concepteurs de demain les multiples pistes d'innovation dans la conception de produit : l'analyse du cycle de vie, sa fonctionnalité, son utilité, mais aussi sa durabilité et sa réparabilité. Le concours récompensera les meilleurs projets. Des séminaires d'une demi-journée sur la prévention des déchets et l'innovation sont proposés par le Syctom aux établissements intéressés de mi-octobre à janvier 2012.

Calendrier : 31 janvier : date limite d'inscription - Avril : désignation des lauréats - Mai : publication d'un cahier de prospectives pour diffuser les résultats.

Le Syctom et le Graine IDF sèment ensemble dans le champ pédagogique

Le Graine IDF est un réseau associatif d'éducation à l'environnement, qui fédère 90 structures œuvrant sur le terrain. Pour répondre à la volonté des collectivités de sensibiliser leurs concitoyens à la prévention des déchets, le Graine IDF a décidé d'investir davantage cette thématique.

Le Syctom souhaite capitaliser sur des méthodes pédagogiques efficaces et des outils complémentaires pour ses adhérents. Pour la Semaine européenne de la réduction des déchets du 19 au 27 novembre 2011, des animations sont élaborées avec 5 structures d'éducateurs à l'environnement. Elles sont basées sur les outils existants de Graine IDF (la *malle Rouletaboule*) et du Syctom (*Ma cuisine anti-gaspi*, et le *Kit compostage*). Un retour sur cette expérience permettra de faire émerger les approches pédagogiques les plus efficaces. Par ailleurs, en fin d'année un forum réunira les éducateurs franciliens en environnement afin de les sensibiliser à la thématique de la réduction des déchets et la réalisation d'animations.

Une nouvelle ressourcerie est née : c'est 2mains !

Avec l'aide de nombreux partenaires dont le SITOM93, une ressourcerie a été créée en juillet au Blanc-Mesnil. La récupération, la réparation, et le réemploi de toutes sortes d'objets participent concrètement à la réduction des déchets des collectivités. Cette activité sensibilise le public à l'intérêt d'une gestion durable de la fin de vie des produits, et de plus, elle crée des emplois.

Le Syctom a voté une subvention pour sa création ; il traitera ensuite gracieusement les rebuts (non réutilisables, ni recyclables) à hauteur de 15% maximum des tonnages entrants chaque année.

Une déchetterie intercommunale supplémentaire sur le territoire

Le Syctom accorde une subvention pour la construction par la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc d'une déchetterie intercommunale à Bois-d'Arcy.

Le Syctom, partenaire du CNRS pour l'exposition « Entrée en matière » du 19 au 30 octobre

Sur le thème de la transformation de la matière, du recyclage des matériaux et de la valorisation des déchets, le Syctom sera l'un des partenaires du CNRS pour l'exposition « Entrée en matière » au Trocadéro, où 30 à 40 000 visiteurs sont attendus.

Orientations 2012 : solidité et investissements nécessaires

Dans une conjoncture économique atone, la démographie demeure dynamique et conforme aux prévisions retenues par le Syctom pour ses projections de long terme.

Réduction de la dette en 2011, investissements à venir et limitation de la redevance

Pour la 3^e année consécutive, le syndicat poursuit sa consolidation financière. Sur 2011, il réduit son endettement de 28,5 M€, du fait principalement de l'actuelle phase de pause dans le rythme des investissements.

Le projet de centre à Ivry-Paris XIII est entré en phase de dialogue compétitif. Pour le futur centre de co-méthanisation de boues et de bio-déchets au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois, 5 groupements ont été choisis pour présenter des offres dans le cadre d'un dialogue compétitif.

Le projet de Romainville/Bobigny doit entrer en phase de construction en 2012.

L'enveloppe budgétaire directement consacrée par le Syctom à la prévention des déchets est d'1 M€/an sur 5 ans, auxquels s'ajoutent 10 M€/an pour la TGAP Grenelle, versés à l'Etat pour que l'ADEME soutienne les politiques de prévention.

Enfin, il faut noter la maîtrise des dépenses de fonctionnement avec la mise en concurrence de plusieurs contrats d'exploitation

Pour les collectivités adhérentes, l'augmentation de la redevance pour le traitement des déchets sera limitée à 1,5% de 2012 à 2014.

Fonder un « PACT déchets » pour optimiser collecte et traitement

A l'occasion de la concertation pour l'élaboration du plan de prévention, ou encore lors de la contractualisation pour le barème E, le Syctom a accru sa collaboration avec ses adhérents. Il propose de conduire avec les collectivités une réflexion élargie pour fonder un programme d'amélioration de la collecte et du traitement (PACT), dans une démarche de mise en cohérence des actions et de rationalisation du service public de gestion des déchets ménagers à l'échelle métropolitaine.

Extension des consignes de tri des plastiques : expérimentation sur Sevrans

Le Syctom participera à l'expérimentation de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques à de nouvelles résines plastiques (films, barquettes, pots de yaourt ...) sur le bassin versant du centre de tri de Sevrans et le 3^e arrondissement de Paris, soit 350 000 habitants.

Le Syctom coopère avec l'Amérique du Sud

Le Syctom apportera son expertise en vue d'améliorer les équipements de traitement des déchets ménagers en Amérique du Sud, ainsi que la gouvernance des entités en charge de ce service public. La convention signée avec la Coopération Andine de Développement (CAF) est placée dans le cadre d'une coopération décentralisée sous l'égide du Ministère des Affaires étrangères et de l'ambassade de France à Caracas.

Contact : Véronique Menseau, Directrice de la communication – Tél. 01 40 13 17 86 – menseau@syctom-paris.fr



Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers - 35, boulevard de Sébastopol - 75001 Paris
Tél : 01 40 13 17 00 – www.syctom-paris.fr